



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Victor Wiard, Miguel Schelck, Blanche de Pierpont, Joëlle Mbeka, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers*.

Séance du 16.06.20

#Objet : Fabrique d'église Saint-Clément - Modification budgétaire n° 1 de 2020.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la loi du 4 mars 1870 sur le temporel des cultes;

Vu la délibération du 2 avril 2020 par laquelle le Conseil de la fabrique de l'église St-Clément sollicite l'autorisation d'apporter des modifications au budget fabricien relatif à l'exercice 2020, qui se résume comme suit :

	Budget initial	Budget modifié
Recettes	36 820,00 €	134 320,00 €
Dépenses	36 820,00 €	134 320,00 €
Excédent	-	-

Vu que ledit budget modifié se clôture en équilibre, sans l'intervention pécuniaire de la commune;

DECIDE :

D'émettre un avis favorable à l'approbation de la modification budgétaire 2020 de la fabrique d'église Saint-Clément.

La présente délibération sera transmise à l'Autorité de Tutelle conformément aux dispositions de l'ordonnance du 14 mai 1998 ainsi qu'à celles de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 juillet 1998 relatif à la transmission au Gouvernement des actes des autorités communales en vue de l'exercice de la Tutelle administrative tels qu'en vigueur à ce jour.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 11 votes positifs, 3 votes négatifs, 12 abstentions.

Non : Sandra Ferretti, Florence Lepoivre, Miguel Schelck.

Abstentions : Olivier Deleuze, Odile Bury, Cathy Clerbaux, Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, Martin Casier, Alexandre Dermine, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Félix Boudru, Blanche de Pierpont.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 17 juin 2020

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye